

Communiqué de presse

LE MARAIS DE LA SAINT-FRANÇOIS : UN CONTACT PRIVILÉGIÉ DES CITADINS AVEC UN MILIEU HUMIDE

Sherbrooke, le 22 mai 2003 — Le ministre de l'Environnement, M. Thomas J. Mulcair, a souligné aujourd'hui l'inauguration officielle du marais de la Saint-François, dans la région de l'Estrie. Ce projet d'aménagement et de mise en valeur a notamment été rendu possible grâce à une aide financière, d'un montant de 369 140 \$, octroyée par le *Fonds d'action québécois pour le développement durable* (FAQDD).

« *Le marais de la rivière Saint-François est un milieu porteur d'une biodiversité aquatique et floristique. Il importe donc de favoriser et de souligner les actions mises de l'avant pour préserver, restaurer et mettre en valeur le caractère naturel de ce milieu humide* », a souligné le ministre.

La contribution financière accordée par le FAQDD, dont le partenaire financier est le gouvernement du Québec, a permis à la Corporation de gestion Charmes d'effectuer des travaux de restauration et d'aménagement qui permettent non seulement de préserver la faune et la flore de cette zone humide, mais qui encouragent également l'accès de la population sherbrookoise à ce milieu naturel.

« *Le marais de la Saint-François favorise la sensibilisation des Québécoises et des Québécois à la protection de notre patrimoine naturel. C'est un bel exemple de partenariat gouvernemental et privé visant à assurer notre diversité biologique pour les générations actuelles et futures* », a précisé M. Mulcair.

Le FAQDD contribue à intégrer les préoccupations environnementales aux priorités gouvernementales en matière de développement socio-économique, et ce, dans une perspective de développement durable.

- 30 -

SOURCE :

Michel Jobin
Attaché de presse
Cabinet du ministre de l'Environnement
Tél. : (418) 521-3911

Véronique Auger
Conseillère en communication
Direction des communications
Tél. : (418) 521-3823, poste 7002